

# Présentation des Budgets supplémentaires 2026

---

Ville de Blaye

Conseil Municipal du 28 mai 2026



# Introduction

- **Le budget supplémentaire** est un acte d'ajustement et de report. Il offre la possibilité de corriger en cours d'année les prévisions du budget primitif. Il permet également d'intégrer les résultats de l'année précédente (excédents, déficits...) dégagés par le compte financier unique et les reports de crédits lorsque ce dernier est approuvé après le vote du budget primitif.
- Le budget supplémentaire reprend la structure du budget primitif.



# BUDGET PRINCIPAL M57

---



# Vue d'ensemble

(avec les reports)

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 663 196,54

SECTION D'INVESTISSEMENT

406 983,64

TOTAL

2 070 180,18

# La Section de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
023 : Virement à la Section d'Investissement	123 497,09		1 404 655,54	1 528 152,63
Chapitre 011 : Charges à caractère général	1 867 790,68	49 990,00	136 881,00	2 054 661,68
Chapitre 012 : Charges de personnel	2 835 001,55		-940,00	2 834 061,55
Chapitre 014 : Atténuations de produits	18 000,00		52 000,00	70 000,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	698 889,77	-49 990,00	51 200,00	700 099,77
Chapitre 66 : Charges financières	92 000,00	-4 000,00		88 000,00
Chapitre 67 : Charges spécifiques	1 050,00	4 000,00		5 050,00
Chapitres 042 : Opérations d'ordre entre sections	352 602,00		19 400,00	372 002,00
<b>Total des dépenses de Fonctionnement</b>	<b>5 988 831,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 196,54</b>	<b>7 652 027,63</b>
CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
002 : Excédent antérieur reporté	<i>sans objet</i>		1 604 602,54	1 604 602,54
Chapitre 013 : Atténuation de charges	200,00			200,00
Chapitre 70 : Produits de services	306 260,00			306 260,00
Chapitre 73 : Impôts et taxes	1 091 640,00		52 000,00	1 143 640,00
Chapitre 731 : Fiscalité locale	2 873 241,00		-11 574,00	2 861 667,00
Chapitre 74 : Dotations et participations	1 522 899,00		-40 041,00	1 482 858,00
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	30 116,00		58 209,00	88 325,00
Chapitre 76 : Produits financiers	15,00			15,00
Chapitre 77 : Produits spécifiques	600,00			600,00
Chapitres 042 : Opérations d'ordre entre sections	163 860,09			163 860,09
<b>Total des recettes de Fonctionnement</b>	<b>5 988 831,09</b>	<b>0,00</b>	<b>1 663 196,54</b>	<b>7 652 027,63</b>

**En fonctionnement**, ce budget supplémentaire permet, **en dépenses** :

De prévoir des dépenses supplémentaires au chapitre 011 – Charges à caractère général

- Hausse des énergies (électricité des éclairages publics; GNR et carburants).
- Réparations des toitures de différents bâtiments et des rideaux du Centre Technique suite à la tempête Nils.
- Réparations suite à des dommages postérieurs au vote du BP (réparation des massifs des mâts d'éclairage au stade; achat de fournitures pour réparer un mur mitoyen).
- Quelques ajustements à la marge (2 940€).

Un ajustement au chapitre 012 – Charges de personnel.

La mise en réserve de 50 000 € sur l'excédent antérieur afin de faire face aux imprévus au chapitre 65 – Autres charges de gestion courante, ainsi que l'indemnité de résiliation du marché des vestiaires à verser aux maîtres d'œuvres de l'ordre de 1 200 €.

Les crédits supplémentaires, au chapitre 042, pour permettre l'amortissement des études en prévision de l'annulation de l'opération de construction des vestiaires et, au chapitre 014, l'ouverture de crédits afin de reverser à la CCB dans le cadre de sa compétence, la participation de l'Etat pour la mise en œuvre du service public de la petite enfance (2025 et prévisionnel 2026).

Conformément à la délibération sur l'affectation du résultat, l'excédent reporté des exercices antérieurs est inscrit au 002 (pour un montant de 1 604 602,54 €) et permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 1 404 655,54 € (Chapitre 023).

**En recettes**, aux chapitres 73, 731 et 74, les ajustements de fiscalité et de dotations conforme aux informations transmises par les services fiscaux au moyen de l'état 1259, ainsi que la constatation des sommes à reverser à la CCB pour la mise en œuvre du service public de la petite enfance et des régularisations d'imputations pour constater les taxes de séjour. Enfin, au chapitre 75, les recettes de l'indemnisation prévisionnelle de l'assurance suite à la tempête Nils.



# La Section d'Investissement

CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	RAR	BS 2026 (hors RAR)	BUDGET TOTAL 2026
20 : Immobilisations incorporelles	1 800,00	5 416,00			7 216,00
204 : Subventions d'équipement	12 000,00				12 000,00
21 : Immobilisations corporelles	402 638,00	5 859,00	61 549,52	168 993,94	639 040,46
23 : Immobilisations en cours	161 500,00	-11 275,00	12 406,80	511 384,18	674 015,98
Opérations d'équipement n°25034	122 000,00			42 600,33	164 600,33
Opérations d'équipement n°25035	10 000,00				10 000,00
Opérations d'équipement n°28	110 000,00			76 000,00	186 000,00
Opérations d'équipement n°33	764 501,60			-760 764,51	3 737,09
16 : Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	280 483,00				280 483,00
040 : Opérations d'ordre entre sections	163 860,09				163 860,09
041 : Opérations patrimoniales	96 000,00			10 000,00	106 000,00
D001 : Déficit d'investissement reporté	sans objet			284 813,38	284 813,38
<b>Total des dépenses d' Investissement</b>	<b>2 124 782,69</b>	<b>0,00</b>	<b>73 956,32</b>	<b>333 027,32</b>	<b>2 531 766,33</b>
CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	RAR	BS 2026 (hors RAR)	BUDGET TOTAL 2026
13 : Subventions d'investissement	255 824,00		95 244,65	-137 198,00	213 870,65
16 : Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	1 251 143,60			-1 248 643,60	2 500,00
10 : Dotations, fonds divers (hors 1068)	45 716,00				45 716,00
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés	sans objet			263 525,05	263 525,05
021 : Virement de la section de fonctionnement	123 497,09			1 404 655,54	1 528 152,63
040 : Opérations d'ordre entre sections	352 602,00			19 400,00	372 002,00
041 : Opérations patrimoniales	96 000,00			10 000,00	106 000,00
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>2 124 782,69</b>	<b>0,00</b>	<b>95 244,65</b>	<b>311 738,99</b>	<b>2 531 766,33</b>

**En investissement**, sans tenir compte des restes à réaliser, ce budget supplémentaire permet, D'ajuster les crédits sur les opérations gérées en AP/CP :

- Opération 25034 – Eclairage public :  
Des crédits supplémentaires pour compenser la non-facturation du réalisé en 2025 (s'ajoute au 122 000€ votés au BP).
- Opération 28 – Accessibilité des bâtiments communaux (ADAP)  
+76 000 € pour permettre de tenir le rythme de réalisation des travaux en lien avec les délais autorisés par l'Etat dans son arrêté attributif de subvention.
- Opération 33 – Construction des vestiaires au stade Delord  
Cette opération est déprogrammée et les crédits sont annulés en dépenses et recettes (subventions ; emprunt), hormis les reliquats dus aux maitres d'œuvre.

De prévoir au chapitre 21 – Immobilisations corporelles,

- les dépenses pour automatiser l'écluse du chenal et son désenvasage (98 176 €),
- Le renforcement des moyens techniques avec l'acquisition d'une mini-pelle et d'un appareil de traçage de terrain de sport (44 592 €),
- La mise en place d'une vidéoprotection rue Sénard (15 040 €) pour laquelle une subvention a été demandée,
- L'éclairage d'un terrain à destination des jeunes sportifs,
- La réfection des murs d'un couloir à l'école primaire Rosa Bonheur.

D'anticiper sur l'avenir en constituant une réserve de 411 384,18 € au chapitre 23; de prévoir 100 000 € pour la réhabilitation des vestiaires historiques de la piscine;

Au chapitre 041, de passer les écritures d'ordre et de supprimer les crédits ouverts, en prévision de l'annulation de l'opération vestiaire déprogrammée (en dépenses et recettes).

Conformément à la délibération sur l'affectation du résultat, le déficit cumulé des exercices antérieurs est inscrit au 001 et sa couverture obligatoire intégrant les RAR au 1068.

Les crédits ouverts au chapitre 16 sont substitués par le virement de la section de fonctionnement (chap 021)

Au chapitre 040, des crédits sont ouverts pour permettre l'amortissement des études en lien avec l'annulation de l'opération vestiaires.



# BUDGET ANNEXE DU CAMPING M57

---



# Vue d'ensemble

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026	
SECTION DE FONCTIONNEMENT	27 150,44
SECTION D'INVESTISSEMENT	3 542,90
TOTAL	30 693,34

# La Section de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
023 : Virement à la Section d'Investissement	2 489,00		16 416,44	18 905,44
Chapitre 011 : Charges à caractère général	31 260,00		7 245,00	38 505,00
Chapitre 012 : Charges de personnel	27 511,00		2 489,00	30 000,00
Chapitre 014 : Atténuations de produits	3 000,00			3 000,00
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	180,00		1 000,00	1 180,00
Chapitre 66 : Charges financières	1 907,00			1 907,00
Chapitre 67 : Charges spécifiques				
Chapitres 042 : Opérations d'ordre entre sections	653,00			653,00
<b>Total des dépenses de Fonctionnement</b>	<b>67 000,00</b>		<b>27 150,44</b>	<b>94 150,44</b>
CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
002 : Excédent antérieur reporté	<i>sans objet</i>		25 015,44	25 015,44
Chapitre 013 : Atténuation de charges				
Chapitre 70 : Produits de services	64 000,00			64 000,00
Chapitre 73 : Impôts et taxes				
Chapitre 731 : Fiscalité locale	3 000,00			3 000,00
Chapitre 74 : Dotations et participations			2 135,00	2 135,00
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante				
Chapitre 76 : Produits financiers				
Chapitre 77 : Produits spécifiques				
Chapitres 042 : Opérations d'ordre entre sections				
<b>Total des recettes de Fonctionnement</b>	<b>67 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>27 150,44</b>	<b>94 150,44</b>

**En fonctionnement**, ce budget supplémentaire permet, **en dépenses** :

De prévoir des dépenses supplémentaires au chapitre 011 – Charges à caractère général

- Les travaux de remplacement du chéneau des sanitaires et d'ajuster les prévisions sur les achats de petites fournitures.

Un ajustement au chapitre 012 – Charges de personnel.

Un ajustement au chapitre 65 – Autres charges de gestion courante pour permettre le remboursement des cautions encaissées à tort et autres remboursements sur régie.

Conformément à la délibération sur l'affectation du résultat, l'excédent reporté des exercices antérieurs est inscrit au 002 (pour un montant de 25 015,44 €) et permet d'effectuer un virement à la section d'investissement de 16 416,44 € (Chapitre 023).

**En recettes**,

Au chapitre 70, l'imputation des recettes du camping a été modifiée, ainsi que l'imputation des taxes de séjour additionnelles qui est désormais comptabilisée à part des taxes de séjour au sein du chapitre 731.

La subvention prévisionnelle de la DRAC pour l'aide au financement du remplacement des chéneaux figure au chapitre 74 – Dotations et participations.



# La Section d'Investissement

CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	RAR	BS 2026 (hors RAR)	BUDGET TOTAL 2026
20 : Immobilisations incorporelles	5 500,00			1 000,00	6 500,00
204 : Subventions d'équipement					
21 : Immobilisations corporelles	4 200,00			1 540,00	5 740,00
23 : Immobilisations en cours	22 489,00			1 002,90	23 491,90
16 : Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	3 142,00				3 142,00
040 : Opérations d'ordre entre sections					
041 : Opérations patrimoniales					
D001 : Déficit d'investissement reporté	sans objet				
<b>Total des dépenses d' Investissement</b>	<b>35 331,00</b>			<b>3 542,90</b>	<b>38 873,90</b>
CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	RAR	BS 2026 (hors RAR)	BUDGET TOTAL 2026
13 : Subventions d'investissement					
16 : Emprunts et dettes assimilés (hors 165)	32 189,00			-32 189,00	0,00
10 : Dotations, fonds divers (hors 1068)					
1068 : Excédents de fonctionnement capitalisés					
021 : Virement de la section de fonctionnement	2 489,00			16 416,44	18 905,44
040 : Opérations d'ordre entre sections	653,00				653,00
041 : Opérations patrimoniales					
R001 : Excédent antérieur reporté				19 315,46	19 315,46
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>35 331,00</b>			<b>3 542,90</b>	<b>38 873,90</b>

**En investissement**, ce budget supplémentaire permet :

De réserver quelques crédits pour parer à d'éventuels surcoûts et faire face à des dépenses imprévues (chapitres 20 ; 21 et 23).

Conformément à la délibération sur l'affectation du résultat, l'excédent cumulé des exercices antérieurs est inscrit en recette au 001. Les crédits ouverts au chapitre 16 sont substitués par cette affectation du résultat et par le virement de la section de fonctionnement (chapitre 021)



# BUDGET ANNEXE DU CINEMA M4

---



# Vue d'ensemble

## BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2026

SECTION DE FONCTIONNEMENT

1 844,25

SECTION D'INVESTISSEMENT

43 083,01

TOTAL

44 927,26

# La Section de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
023 : Virement à la Section d'Investissement	44 889,00			44 889,00
Chapitre 011 : Charges à caractère général	12 850,00		544,24	13 394,24
Chapitre 65 : Autres charges de gestion courante	5,00		1 300,01	1 305,01
Chapitre 66 : Charges financières	31 086,00			31 086,00
Chapitre 67 : Charges exceptionnelles	10,00			10,00
Chapitre 68 : Dotaux amortissements, dépréciations et provisions	30 321,39			30 321,39
Chapitres 042 : Opérations d'ordre entre sections	27 142,00			27 142,00
<b>Total des dépenses de Fonctionnement</b>	<b>146 303,39</b>		<b>1 844,25</b>	<b>148 147,64</b>
CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	BS 2026	BUDGET TOTAL 2026
002 : Excédent d'exploitation reporté	<i>sans objet</i>		1 390,72	1 390,72
Chapitre 74 : Subventions d'exploitation	80 000,00			80 000,00
Chapitre 75 : Autres produits de gestion courante	31 140,39			31 140,39
Chapitre 77 : Produits exceptionnels	4 305,00		453,53	4 758,53
Chapitre 78 : Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	16 000,00			16 000,00
Chapitres 042 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	14 858,00			14 858,00
<b>Total des recettes de Fonctionnement</b>	<b>146 303,39</b>	<b>0,00</b>	<b>1 844,25</b>	<b>148 147,64</b>

# La Section d'Investissement

CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	RAR	BS 2026 (hors RAR)	BUDGET TOTAL 2026
20 : Immobilisations incorporelles					
21 : Immobilisations corporelles					
23 : Immobilisations en cours					
16 : Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	57 173,00				57 173,00
040 : Opérations d'ordre entre sections	14 858,00				14 858,00
D001 : Déficit d'investissement reporté				43 083,01	43 083,01
<b>Total des dépenses d' Investissement</b>	<b>72 031,00</b>			<b>43 083,01</b>	<b>115 114,01</b>
CHAPITRES	BP 2026	DM / Vrt de crédits	RAR	BS 2026 (hors RAR)	BUDGET TOTAL 2026
13 : Subventions d'investissement					
16 : Emprunts et dettes assimilés (hors 165)					
10 : Dotations, fonds divers (hors 1068)					
1068 : Autres réserves				43 083,01	43 083,01
021 : Virement de la section d'exploitation	44 889,00				44 889,00
040 : Opérations d'ordre de transfert entre sections	27 142,00				27 142,00
R001 : Excédent antérieur reporté					
<b>Total des recettes d'investissement</b>	<b>72 031,00</b>			<b>43 083,01</b>	<b>115 114,01</b>

Conformément à la délibération sur l'affectation du résultat, l'excédent de fonctionnement reporté des exercices antérieurs est inscrit au 002 (pour un montant de 1 390,72 €) et est affecté à des ajustements de crédits au chapitres 011 - Charges à caractère général et 65 - Autres charges de gestion courante, tandis qu'en investissement, le déficit cumulé (Chapitre 001) est couvert par l'affectation du résultat au 1068 (43 083,01 €).

